

Ce rapport succinct sur la filature linière belge serait incomplet si nous n'ajoutions que le jury international a constaté l'excellente qualité des fils de la Société la Liève, de Gand. Bien que cette filature ne compte, comparativement, que peu d'années d'existence, elle s'est élevée rapidement, dans l'appréciation du commerce, à un niveau qui la rapproche de plus en plus des grands établissements, ses aînés. La pensée des membres du jury, en lui décernant la médaille de mérite, a bien été de la placer immédiatement après la Lys et la Gantoise.

La filature de St-Léonard, à Liège, habilement dirigée et régénérée, en quelque sorte, depuis plusieurs années, occupe aujourd'hui un rang très-distingué. Le jury de Vienne lui a décerné, à l'unanimité, la médaille de mérite.

La maison Rey aîné, de Bruxelles, a partagé, avec la Lys et la Gantoise, l'honneur d'une récompense exceptionnelle. Elle avait tous les titres à cette distinction : importance unique de ses établissements, filature, tissage, blanchiment, — universalité des produits liniers, toiles fines et toiles courantes et communes, tissus pour draps de lit sans couture, linge de table, — et vente considérable sur tous les marchés étrangers, où l'habile fabricant fournit aux différentes classes de consommateurs l'article spécial qui convient à leurs goûts, à leurs habitudes, à leurs usages, quels qu'ils soient ; le blanc et l'apprêt variant, comme la largeur et la finesse de l'étoffe, selon les pays et les ressources de l'acheteur, et les prix proportionnés nécessairement à la qualité